



Convention de la Société Civile Ivoirienne



CEREMONIE DE REMISE DE BOURSES AUX MEDIAS EN CÔTE D'IVOIRE POUR LA PRODUCTION D'ARTICLES D'INVESTIGATION SUR LA MIGRATION

Caritas, Abidjan (CI) du 25 au 29 août 2014

09 septembre 2014

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Reporters des Frontières... », Financé par l'Union Européenne, l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO) en partenariat avec la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) a organisé du 25 au 29 août 2014, un atelier de formation et de remise de bourses aux médias.



Photos de famille des participants à l'atelier de formation au journalisme d'investigation en présence de M. SAMBA Koné, membre Conseil d'Administration de l'IPAO et des responsables de la CSCI

Dans le cadre de l'organisation des activités du projet « Reporter des frontières... », l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO) avec l'appui financier de l'Union Européenne (UE) et en collaboration avec la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) a organisé du lundi 25 au vendredi 29 Août 2014, à Abidjan, au siège de la Caritas à Cocody-Angré, un atelier de formation thématique suivi d'une formation sur le journalisme d'investigation touchant les questions migratoires.

Ces deux activités jumelées ont enregistré la participation de vingt (20) journalistes, issus des organes de la presse écrite, de la presse en ligne, des radios à grand public et des radios communautaires présents en Côte d'Ivoire. Il s'agit notamment de : Le Patriote, Fraternité-Matin, L'Inter, Notre Voie, Le Nouveau Réveil, Nord-Sud, L'éléphant Déchainé, l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP), lepointsur.com, West Africa Democracy Radio (WADR); ONU-CI /FM, Radio Nostalgie, et les Radios Benkadi de Tengrela, Zanzan de Bondoukou, Akwaba de Noé et Etoile de Danané.

L'équipe de l'IPAO chargée de conduire les travaux était composée de M. KEBE Moustapha, chargé de projet et de M. Tidiane KASSE, formateur principal. Les ateliers se sont déroulés en présence de M.

SAMBA Koné, membre du Conseil d'Administration de l'IPAO, de M. Paul ANGAMAN, représentant le Coordonnateur National de la CSCI, Dr KOUAME Christophe, des représentants de l'URPCI et de l'UNJCI et de plusieurs autres membres de la CSCI.

D'importantes communications ont été présentées au cours des travaux. Entre autres, « Les droits des migrants » animée par M. CISSE Abderamanne, Chef de projet migration CIMADE/CSCI; « Migration et développement » et « La gestion des flux migratoire dans l'espace CEDEAO» animées par Dr KONAN Silvère, Enseignant Chercheur; « Les instruments et mécanismes juridiques relatifs aux migrations de la CEDEAO et de l'UA » par Mme TANOH Alida, juriste; « La spécificité de la migration en Côte d'Ivoire et la mobilité humaine en général » par M. ANGAMAN Paul, Enseignant et Président de l'ACAT; « Les techniques du journalisme d'investigation » réalisée par M. TIDJANE Kassé formateur principal de l'IPAO.

Une cérémonie d'ouverture et de clôture a marqué le démarrage et la fin des travaux. Elle été l'occasion d'entendre les allocutions de M. Paul ANGAMAN, au nom de la CSCI et de M. SAMBA Koné, pour le compte de l'IPAO.

M. ANGAMAN Paul, Coordonnateur local du projet, intervenant en qualité de représentant du Coordonnateur National de la CSCI, Dr KOUAME Christophe, a fait un bref état de la situation au sein de la CSCI. Il a salué la confiance de l'IPAO placée en la CSCI pour ce deuxième atelier de formation après celui du mois de juin portant sur les témoignages oraux. Il a en outre remercié les journalistes participants pour l'intérêt manifesté vis-à-vis de cette formation, mais surtout pour leur disponibilité. Il a terminé son propos en les exhortant à faire preuve d'assiduité pendant les 5 jours que durera la formation.

Au nom du Conseil d'Administration de l'IPAO, M. KONE Samba a salué et souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a ensuite fait une brève présentation de l'Institut PANOS avant d'indiquer qu'à travers des activités nationales ou sous régionales, l'IPAO a entrepris de renforcer le rôle des médias et de la société civile dans la promotion d'une culture de la Paix. Ainsi, l'Institut a apporté son appui à l'OLPED (l'Observatoire de la Liberté de la Presse de l'Ethique et de la Déontologie) et travaille depuis plusieurs années en partenariat avec l'URPCI (Union des Radios de Proximité de Côté d'Ivoire). Il s'est enfin félicité du partenariat entre l'IPAO et la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) car il contribue au renforcement des capacités de la société civile. Ce sont sur ces mots que M. KONE Samba a déclaré ouvert, l'atelier de formation thématique suivi d'une formation sur le journalisme d'investigation.

Au terme de la formation thématique, 8 médias mainstream ont été sélectionnés pour suivre une formation technique sur le journalisme d'investigation. Cette formation a été sanctionnée par la signature d'une convention de partenariat entre l'IPAO et ces médias.

Faisant suite à la tenue de cet atelier, la CSCI a organisé, le lundi 08 septembre 2014, une cérémonie de remises de bouses à ces 8 médias, conformément à la convention de partenariat, afin de leur donner les moyens de réaliser des investigations sur la thématique de la migration et de faire des

publications ou des diffusions relativement aux enquêtes menées. Cela devra se faire au plus tard fin novembre 2014.

Rappelons que ce projet qui durera trois ans est simultanément mis en œuvre dans plusieurs pays de la sous région. Il vise à encourager l'implication des médias et des citoyens dans la production et la diffusion régulière d'informations rigoureuses, critiques, professionnelles, plurielles, et surtout alternatives sur les questions migratoires en Afrique de l'Ouest en général et dans chaque pays concerné en particulier.

Fait à Abidjan le, 09 septembre 2014

Secrétariat Administratif Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI)

E-mail: convention@societecivile-csci.org / csci2006@yahoo.fr

Web: www.societecivile-csci1.org

Ci-dessous, quelques images





Des journalistes recevant leurs enveloppes des mains de M. Paul ANGAMAN, Coordonnateur local du Projet.





Siège provisoire : Cocody, Cité des Arts, siège de la LIDHO, 06 BP 2768 Abidjan 06,Tel.: (225) 22 44 35 01/40 38 39 74 / 07 07 22 08 Site web : www.societecivile-csci1.org Email: csci2006@yahoo.fr convention@societecivile-csci.org